|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Vendredi 30 octobre 2020

**LANCEMENT DE NORMANDIE REBOND, LE FONDS D’INVESTISSEMENT RÉGIONAL**

**A DESTINATION DES PME NORMANDES FRAGILISÉES PAR LA CRISE**

**Vendredi 30 octobre, le fonds NORMANDIE REBOND a été lancé par Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Franck MURRAY, Président de Normandie Participations, Bruno GORÉ, Président du directoire de la Caisse d’Epargne Normandie, Daniel EPRON et Patricia BOUCHARD, respectivement Président et Directrice Générale Adjointe du Crédit Agricole Normandie, Pascal LHEUREUX et Françoise BOSCUS-GALASSO respectivement Président et Directrice Générale Adjointe de Crédit Agricole Normandie-Seine. Mesure phare du plan régional Normandie Relance en faveur des entreprises, NORMANDIE REBOND a été initié par le fonds régional Normandie Participations et concrétisé grâce à son rapprochement avec le Crédit Agricole Normandie, le Crédit Agricole Normandie Seine et de la Caisse d’Epargne Normandie. NORMANDIE REBOND vient répondre à un besoin non couvert par l’offre existante tant sur le plan national que régional afin de permettre à des entreprises fragilisées par la crise de retrouver le chemin du développement.**

Compte tenu des impacts négatifs de la crise du Covid-19 sur l’équilibre économique régional et du nombred’entreprises en situation conjoncturelle délicate, les quatre partenaires, portés par la volonté commune de se mobiliser, ont créé un instrument financier agile et réactif.

Très tôt la Région Normandie a pris conscience que l’enjeu pour les mois à venir est celui du renforcement des fonds propres qui préserve entre autre la capacité d’investissement : sans investissement, les entreprises normandes entreraient dans une spirale de contraction d’activité avec un effet de contagion induit sur le tissu économique régional dans son ensemble. C’est cette analyse qui a conduit le président de la Région Normandie, Hervé Morin, à proposer la constitution du fonds Normandie Rebond aux partenaires bancaires territoriaux.

NORMANDIE REBOND a pour vocation de renforcer les fonds propres **des PME et ETI régionales** ayant leur siège ou une activité significative en Normandie en se positionnant non pas sur la restructuration d’entreprises en procédure contentieuse mais sur des entreprises dont la situation était saine avant la crise et qui doivent consolider leurs fonds propres pour rebondir et se redéployer sur le territoire normand.

Ce nouveau fonds permettra de consolider financièrement les entreprises normandes qui s’inscrivent dans une trajectoire de croissance contrariée du fait des difficultés opérationnelles passées, celles qui sont in bonis, qui souffrent d’une insuffisance en fonds propres ou de rentabilité. L’objectif étant de les renforcer avant le prochain retournement de cycle.

**Des critères d’éligibilité précis… pour une réussite de rebond assurée**

Le fonds, doté d’un capital de 30 M€, dont 49 % serait apporté par Normandie Participations, a pour ambition d’atteindre les 50 M€ en trois ans avec des souscripteurs de proximité et de confiance.

L’objectif de NORMANDIE REBOND est d’investir dans 8 à 15 entreprises avec des tickets d’investissement de 1 M€ à 3 M€**.** Le cœur de la thématique d’investissement concerne des entreprises de taille significative, réalisant 3 à 150 millions de chiffre d’affaires, et si possible exportatrices, avec un effectif de 50 à 100 salariés. Pour être accompagnées, les entreprises devront être dynamiques et à l’écoute mais sous capitalisées et à la rentabilité insuffisante.

**Les secteurs privilégiés seront l’industrie manufacturière et les services. Une attention particulière sera portée aux sociétés des filières stratégiques régionales.**

L’intervention des actionnaires de NORMANDIE REBOND au capital des entreprises sélectionnées sera principalement minoritaire mais pourra se faire de façon majoritaire conjointement avec d’autres fonds. Une équipe dédiée accompagnera les dirigeants dans leur redéploiement en mobilisant l’écosystème régional.

*« Le soutien aux entreprises constitue le fil rouge de la politique régionale. Depuis plus de 3 ans, nous nous employons à soutenir les sociétés qui vont bien, pour qu’elles aillent encore mieux, et comme en cette période trouble, à soutenir celles qui rencontrent des difficultés.* *Un taux d’endettement élevé pèse en effet sur la capacité des entreprises à investir parce qu’il leur est difficile de s’endetter davantage dans les circonstances actuelles. Selon nous, les entreprises endettées mais viables auront besoin d’être recapitalisées. C’est la raison pour laquelle j’ai proposé à nos partenaires la création de Normandie Rebond en s’appuyant sur le fonds Normandie Participations dont j’ai souhaité la création dès 2016 et qui est abondé à 100% par la Région Normandie* » **a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.**

*« Normandie Participations est actif depuis 4 années sur le territoire. Nous avons toujours la volonté de contribuer au renforcement des fonds propres des entreprises du territoire et d’être à l’initiative d’instruments de financement complémentaires avec des partenaires de confiance. Après Normandie Horizon, fonds de prêts participatifs et Normandie Littoral qui a vocation à accompagner l’économie bleue, la création d’un outil permettant aux entreprises de faire face, entre autres, à la crise du Covid est apparu comme une évidence, voire une nécessité. Nous savons que les fonds propres seront la clé pour affronter dans la durée les soubresauts économiques qui s’annoncent.  Nous souhaitons remercier nos partenaires bancaires pour leur contribution à cette aventure, qui démontre notre capacité à agir en coopération face à des défis économiques immédiats.*» **a déclaré** **Franck MURRAY, Président de Normandie Participations.**

*« La crise a fragilisé et continue de fragiliser les entreprises même les plus saines et les plus prometteuses en terme de développement. Les reports d’échéances de crédits et le PGE les ont aidées à passer le premier choc. Il fallait cependant aller plus loin, unir nos forces afin de permettre à ces entreprises de reprendre aussi leur élan. Ce fonds innovant, NORMANDIE REBOND, est né de cette volonté et nous avons souhaité y apporter une contribution significative. Nous sommes pleinement dans notre rôle de banque régionale, utile à son territoire. Répondre aux enjeux économiques et sociétaux est inscrit dans les gènes de la Caisse d’Epargne en Normandie depuis 200 ans. Cette initiative l’illustre une nouvelle fois. »* **a précisé Bruno GORÉ, Président du directoire de la Caisse d’Epargne Normandie.**

« *Banque coopérative humaine et responsable, le Crédit Agricole Normandie œuvre au quotidien pour accompagner les projets des acteurs économiques du territoire. En tant qu’acteur et partenaire engagé pour l’économie régionale, le Crédit Agricole Normandie s’est mobilisé pour venir en aide à ses clients, notamment par la mise en œuvre des PGE (350 M€ octroyés), les reports d’échéances de crédits (près de 10 000 pauses accordées depuis le début de la crise) et le « geste mutualiste » d’indemnisation des pertes d’exploitation dues à la crise sanitaire (7 M€). Dans cette période encore très incertaine, la banque est tout naturellement partenaire du fonds NORMANDIE REBOND* *qui s’inscrit pleinement dans la logique de nos actions auprès des entreprises du territoire. Cette initiative porte les valeurs de proximité et de solidarité qui nous animent au quotidien. »* **a déclaré Pascal DELHEURE, Directeur Général du Crédit Agricole Normandie.**

*« Le contexte sanitaire impacte profondément les entreprises de notre territoire. Pour les aider à traverser cette période instable Crédit Agricole Normandie-Seine se mobilise fortement comme l’illustre les 450 M€ débloqués dans le cadre des PGE. Rebondir et accompagner la reprise économique c’est le nouveau cap que nos entreprises doivent franchir. Si les conséquences économiques se font déjà ressentir aujourd’hui, elles le seront d’autant plus dans les années à venir. Il était donc naturel pour nous de soutenir et rejoindre l’initiative portée par la Région, qui s’inscrit dans la dynamique de Crédit Agricole Normandie-Seine qui a lancé Normandie-Seine Participation. Cette structure destinée à accompagner en fonds propres les entreprises du territoire sera dotée, à horizon 5 ans, de 100 M€. Grâce à cette mobilisation totale des acteurs économiques du territoire, nous démontrons notre capacité à faire front commun pour soutenir l’économie du territoire.* » **ajoute Nicolas DENIS, Directeur Général de Crédit Agricole Normandie-Seine.**

***A propos de Normandie Participations***

Normandie Participations est le fonds régional de prise de participations en capital dans les entreprises. Doté de 100 millions d’euros, Normandie Participations participe au dynamisme du territoire normand et à son développement aux côtés des autres acteurs locaux du financement. Sur un principe de co-investissement avec des acteurs privés, le fonds s’adresse aux entreprises dans les champs de l’amorçage, l’innovation, le développement, la création, la transmission et le redéploiement industriel. Forte d’une équipe de 7 personnes, la structure est opérationnelle depuis septembre 2016. Normandie Participations se positionne aujourd’hui comme un partenaire de long terme aux critères d’investissements élargis.  En 4 ans, 48 sociétés ont été accompagnées pour 40 M€ investis.

***A propos de la Caisse d’Epargne Normandie***

La Caisse d’Epargne Normandie compte 212 points de contact (agences et centres d’affaires), 1799 collaborateurs, 1,1 million de clients dont 208 000 sociétaires. Seule banque couvrant exclusivement l’intégralité du territoire normand, présente dans le Calvados, l’Eure, la Manche, l’Orne et la Seine-Maritime, elle accompagne toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, startups, acteurs de l’économie sociale, Immobilier, Logement social, personnes protégées, institutions et collectivités locales. Acteur majeur au service du développement économique de son territoire, la Caisse d’Epargne Normandie gère un encours total de 35 milliards d’euros. Forte de son statut coopératif, elle est une banque normande de plein exercice : les fonds qu’elle collecte localement sont réinvestis dans la région pour financer les grands projets et les entreprises qui font la Normandie. Au travers de son activité d’Equity, elle les accompagne aussi en entrant dans leur capital pour répondre à leurs différents besoins de développement.

Entreprise à vocation philanthropique, la Caisse d’Epargne Normandie est aujourd’hui le 1er mécène normand de l’économie sociale et solidaire et du secteur associatif. Elle est également la 1ère banque française certifiée B-Corp pour ses engagements RSE.

***A propos du Crédit Agricole Normandie et Crédit Agricole Normandie-Seine***

Banques coopératives, Crédit Agricole Normandie et Crédit Agricole Normandie-Seine comptent 1,4 million de clients (dont 575 000 client-sociétaires) soit plus d’un tiers des Normands. S’appuyant sur 317 agences de proximité, 33 pôles dédiés aux professionnels et aux agriculteurs, 7 centres d’affaires spécialisés pour les entreprises et 1 banque d’affaires, le Crédit Agricole accompagne en Normandie le quotidien et les projets de tout ordre, des particuliers aux grandes structures, avec l’ambition d’accélérer le développement normand. Pour preuve, les 7 Mds€ de crédit accordés en 2019 et les 29,2 Mds€ d’encours de crédit destinés à soutenir l’économie du territoire. Pour accompagner l’innovation et encourager la création, les deux acteurs s’appuient sur deux Village by CA qui sont des pépinières d’entreprises dédiées à l’open innovation. En parallèle, l’entreprise a investi 24,5 M€ en capital-développement et en capital-innovation.

Grâce à la mobilisation des 4 000 collaborateurs et des 1850 élus, les deux Caisses Régionales soutiennent chaque année 1 500 actions locales portées par des associations normandes, fidèles à leur ambition d’agir chaque jour dans l’intérêt de leurs clients et de la société.

**Adresse contact Normandie Rebond : contact@normandierebond.fr**

**Contacts Presse :**

**Normandie Participations :**

Dominique BOURDET : 06 71 51 66 91 - dominique.bourdet@adnormandie.fr

**Caisse d’Epargne Normandie :**

Stéphanie BLAISE : 02 35 59 43 71 – 06 71 38 85 13 - [stephanie.blaise@cen.caisse-epargne.fr](mailto:stephanie.blaise@cen.caisse-epargne.fr)

Véronique PACAUD : 02 35 59 43 24 – [veronique.pacaud@cen.caisse-epargne.fr](mailto:veronique.pacaud@cen.caisse-epargne.fr)

**Crédit Agricole Normandie :**

Laurence PLAINFOSSE : 06 17 47 78 52 - [laurence.plainfosse@ca-normandie.fr](mailto:laurence.plainfosse@ca-normandie.fr)

**Crédit Agricole Normandie Seine :**

Eric TALBOT : 06 07 45 90 37 – [talbotattachepresse@orange.fr](mailto:talbotattachepresse@orange.fr)

Guewen SCHOENDORF : 02 27 76 60 79 – guewen.schoendorf@ca-normandie-seine.fr